



Le premier CTSD après la signature de l'accord d'accompagnement et de reconnaissance de l'engagement professionnel des agents s'est tenu à la direction régional les 5 et 20 mai 2022 :

En deux séances puisque tous les élus ont voté **NON** à la question :

**Approuvez-vous l'organisation du bureau de Saint-Denis Aéro découlant du transfert à La Poste du dédouanement des envois postaux ?**

Plusieurs points justifient notre position contre cette proposition d'organisation.

Sur le fond, nous avons toujours exprimé une opposition à l'organisation de la mission de dédouanement postale rattachée au bureau de SDA grévant ses effectifs pour les missions douanières traditionnelles mais aussi ceux de la BSE de Gillot.

Tant pour ce qui concerne les spécificités de cette mission que pour les risques de fraudes associés (avérés), nous avons depuis plusieurs années milité pour la création d'un service à part entière, doté de moyens propres.

D'autre part, la nouvelle organisation du dédouanement postal induit une charge de travail mal évaluée pour le moment mais à notre sens globalement plus conséquente que les prévisions de l'administration.

Nous avons rappelé au président du CTSD ce positionnement et ajouté que ces mesures prises pour la réorganisation de SDA pérenniseront les carences déjà nombreuses dans ce service...

-----

Le CGTR SNAD a également voté **NON** à la question :

**Approuvez-vous, dans le cadre de la mise en place de la GTA, la transformation du statut des 2 jours de repos dits « péi » en autorisation d'absence ?**

Nous avons demandé à ce que ces deux jours soient pérennisés dans notre circonscription et que les avantages sociaux conservés (bénéfice des titres restaurant). Qu'une décision claire soient formalisée par la DG et la DR, que les agents nouvellement affectés soient informés de ces jours à solliciter.

Nous serons vigilant aux suites données pour ces jours de repos...

-----

Des points d'information à l'ordre du jours (ou pas...) ont fait l'objet d'échanges avec les représentants de l'administration.

### **Le bilan 2021 de la direction régionale**

Comme toujours, à notre sens, bilan de l'action des agents des douanes malgré les fortes carences en terme d'organisation et de moyen...

### **Reprise par la douane des missions CCRF**

Sujet qui nous a permis de dénoncer (encore...) les fortes carences au BLP...

Notamment pour les missions de dédouanement mais plus globalement pour la charge de travail et le soutien des agents pour l'accomplissement de leurs missions.

Nous avons rappelé au président du CTSD le groupe de travail que nous avons obtenu lors d'une précédente instance et qui doit permettre une mise à plat sincère, objective et instructive de l'organisation du BLP.

Pour ce qui concerne la mission CCRF, effective en douane au 1<sup>er</sup> novembre 2022, un groupe de travail est prévu le 24 mai. Nous y serons...

Comme pour la réorganisation du bureau de SDA, les changements qui y seront discutés pour le BLP ne doivent pas pérenniser les problèmes et comme depuis un moment les balayés sous le tapis...

-----

En conclusion, ce CTSD (en deux temps) a permis à vos représentants de rappeler à l'administration son rôle dans l'organisation des missions douanières...

Après des mois de silence, de rapport de force et la signature d'un accord national, la conviction profonde de vos représentants CGTR SNAD est que la mobilisation de tous les agents permettra dans les prochains mois de refuser de manière très pratique les réformes et réorganisations délétères, les coups portés contre l'intérêt général et le dévouement des agents des douanes de La Réunion.

**NOU LÉ PAS PLUS, NOU LÉ PAS MOINS RESPECT ANOU**

**Votre SNAD CGTR**